

UNION EUROPÉENNE : UNE NOUVELLE MANDATURE POUR QUELLE DYNAMIQUE ?

COMPTE-RENDU DE LA CONFÉRENCE-DÉBAT
ORGANISÉE LE 2 DÉCEMBRE 2014 À PARIS, PAR L'IRIS ET LA MAISON DE L'EUROPE.

autour de

Thierry CHOPIN, directeur d'études de la Fondation Robert Schuman
Gaétane RICARD-NIHOUL, analyste politique à la Représentation de la Commission
Henri WEBER, directeur des études auprès du Premier secrétaire, chargé des études
européennes, Parti socialiste

animée par

Olivier DE FRANCE, directeur de recherche à l'IRIS



Compte-rendu

UNION EUROPÉENNE : UNE NOUVELLE MANDATURE POUR QUELLE DYNAMIQUE ?

Le 2 décembre 2014, l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) organisait, en partenariat avec la Maison de l'Europe, une conférence sur la nouvelle mandature européenne. Faisant suite aux élections européennes, la Commission européenne a pris ses fonctions le 3 novembre, sous la direction de Jean-Claude Juncker, désigné au prix de négociations âpres entre les chefs d'États européens. Réunis autour d'Olivier de France, directeur de recherche à l'IRIS, Gaétane Ricard-Nihoul, analyste politique à la Représentation de la Commission, Henri Weber, membre du PS et Thierry Chopin, directeur des études de la Fondation Schuman, s'interrogeront sur les perspectives, les ambitions et les espoirs que l'on peut faire reposer sur les nouvelles équipes à Bruxelles.

En propos introductif, Olivier de France considère qu'il s'agit de sortir de la gestion nécessaire et légitime de la crise à court terme pour essayer de se projeter plus loin. Le Président de la Commission Juncker a déjà proposé certaines restructurations institutionnelles de la Commission, notamment concernant le rôle de la Haute représentante. Le plan d'investissement de 315 milliards d'euros doit être précisé. Cette Commission est fondée pour la première fois sur la légitimité des élections européennes. Se pose désormais la question de savoir quel est l'horizon de ce projet européen. Que peut-on espérer accomplir en cinq, dix, quinze ans ?

Pour Gaétane Ricard-Nihoul, une nouvelle structure est en train de se créer, notamment dans l'organisation de la Commission. Elle compte trois nouveautés.

D'une part, le parti européen ayant gagné les élections (le Parti Populaire Européen), choisit le Président de la Commission. Ce dernier nomme un collège de commissaires ayant fait l'objet d'auditions devant le Parlement européen. D'autre part, Jean-Claude Juncker a beaucoup insisté sur son souhait d'une Commission politique dans laquelle les commissaires eux-mêmes incarnent les grandes priorités politiques. Enfin, les vice-présidents ont pour rôle de coordonner une équipe de commissaires pour atteindre les objectifs.

Pour Gaétane Ricard-Nihoul, le Président a écouté les citoyens en axant les politiques européennes sur dix grandes priorités répertoriées alors que dans le même temps, Frans Timmermans, premier

vice-président, a pour rôle de juger de la pertinence et de la valeur ajoutée des politiques mises en œuvre. Les priorités mises en exergue par la Commission européenne concernent principalement la croissance et l'emploi, la consolidation budgétaire, les réformes structurelles et l'investissement. Aussi, le Collège a présenté un projet d'investissement de 315 milliards d'euros afin que l'UE ne se concentre pas uniquement sur le répressif ou le punitif. C'est un signal politique fort qui est ici envoyé. Concernant le volet croissance et emploi, de nombreuses initiatives ont été prises dans le cadre de l'approfondissement du marché intérieur, du domaine de l'énergie, du domaine industriel, et du domaine du numérique. En outre, l'approfondissement de l'Union économique et monétaire figure parmi les priorités. Les États membres partageant une monnaie commune ont une interdépendance et une responsabilité mutuelle plus forte. La dimension sociale n'a pas été oubliée, les notions de justice sociale et d'équité sont ainsi soulignées.

Le volet international revêt, quant à lui, une importance particulière. Avec la crise, les États semblent avoir concentrés leurs efforts sur les questions économiques alors que l'Europe est attendue sur le plan international. Par conséquent, Federica Mogherini sera beaucoup plus intégrée aux travaux du Collège et de la Commission, réaffirmant ainsi la volonté d'unité de parole de l'Europe. Il est intéressant de noter que le Traité transatlantique ainsi que les négociations commerciales avec les États-Unis figurent aussi dans les priorités. Enfin, Juncker parle d'une union du changement démocratique, souhaitant ainsi créer des ponts entre les citoyens et les institutions afin de rétablir la confiance. Enfin, l'accent veut aussi être mis sur les domaines de justice et affaires intérieures, et notamment en matière d'immigration.

Pour Thierry Chopin, il est important de revenir sur la dimension démocratique et le processus de désignation du Président. La parlementarisation du système politique de l'Union européenne n'est pas arrivée à son terme. Le processus à l'œuvre depuis le mois de mai dernier pose des questions. Juncker a été choisi en tenant compte des élections, ce qui renforce la dimension partisane de ce choix. La lettre de mission que Juncker a adressée à son premier vice-président a été interprétée comme un signal clair du rôle institutionnel et politique de la Commission.

Pour autant, un certain nombre d'interrogations subsiste. Ainsi, les effets de cette procédure ne seraient-ils pas surestimés ? Se pose aussi la question de l'articulation entre les vice-présidents en charge des différentes questions économiques, ainsi que du rôle des commissaires vis-à-vis de leurs différents vice-présidents ? D'autre part, quid de la tentative intéressante mais risquée de confier le leadership sur les services financiers au Royaume-Uni ainsi que de l'articulation entre les Présidents de la Commission et du Conseil ? L'une des possibilités serait que le Président de la Commission se

recentre sur un rôle d'impulsion dans la politique interne ; tandis que le Président du Conseil puisse jouer un rôle important en matière de politique extérieure.

Pour Henri Weber, cette nouvelle mandature démarre sous des auspices très différents des précédentes. Au printemps 2012, il était inenvisageable que le Président de la Banque centrale européenne (BCE) s'engage à racheter de la dette souveraine en quantité illimitée pour sauver l'euro, et pourtant il l'a fait. Mario Dragui, éludant les Traités, a élargi les missions de la BCE qui s'occupe de stabilité financière et monétaire et mène une politique active en matière de croissance. Ce rôle actif évite l'implosion de la zone euro et le retour à la croissance. Le Président de la Commission a négocié avec les socialistes en matière d'investissement pour la croissance, avec un plan de 315 milliards d'euros. Cela aussi était inenvisageable voilà encore deux ans.

Pour lui, cette mandature doit relever quatre défis majeurs : conjurer la déflation pour éviter le scénario japonais ; promouvoir une nouvelle croissance qui prenne en compte l'urgence écologique, l'adaptation progressiste à la mondialisation de l'économie, redéployer notre système productif vers les énergies de l'avenir ; démocratiser l'Union européenne en améliorant sa légitimité, en renforçant son efficacité ainsi que la solidarité entre les États membres. Enfin, pour Henri Weber, le domaine de la défense et de la sécurité reste un des défis majeurs. Le contexte géopolitique a changé, la menace est revenue sous la forme du terrorisme djihadiste, du chaos qui s'installe au Proche-Orient, des difficultés que connaît l'Afrique, du nationalisme russe. L'Union ne peut plus sous-traiter sa sécurité aux États-Unis ou à l'OTAN. Elle doit être capable d'assumer sa défense.

Cette mandature est en train de mettre en œuvre une stratégie différenciée de sortie de crise. L'austérité généralisée et synchronisée des 28 États membres devait mener à la stagnation et à la déflation. Les États d'Europe du Nord à l'équilibre sur le plan budgétaire et en excédant sur le plan commercial doivent servir de locomotive à l'Europe en ayant une politique volontariste de soutien à leur consommation populaire et d'investissement dans les industries du futur. Les États surendettés d'Europe du Sud, dont la France, doivent certes emprunter une trajectoire de retour à l'équilibre budgétaire mais en prenant le temps nécessaire pour ne pas précipiter la récession. En Allemagne, il est nécessaire de relancer l'investissement à hauteur de 75 milliards d'euros par an pour la rénovation des infrastructures.

En matière de démocratisation, cette nouvelle mandature est très prometteuse, puisque l'on assiste à un renforcement des pouvoirs du Parlement, de la structure de la Commission et du champ d'action de la BCE. Reste toutefois le problème du nouveau partage de leurs compétences et de l'articulation de ces pouvoirs.



© IRIS / MAISON DE L'EUROPE

TOUS DROITS RESERVÉS

Ce compte-rendu n'est pas une reprise in extenso des propos.
Seuls comptent les propos effectivement tenus par les différents intervenants.

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATEGIQUES

2 bis rue Mercœur
75011 PARIS / France
T. + 33 (0) 1 53 27 60 60
F. + 33 (0) 1 53 27 60 70
contact@iris-france.org
www.iris-france.org
www.affaires-strategiques.info

MAISON DE L'EUROPE DE PARIS

35-37 Rue des Francs Bourgeois
75004 Paris / France
T. +33 (0)1 44 61 85 85
F. +33(0)1 44 61 85 95
www.paris-europe.eu